

**BUREAU SYNDICAL
ENERGIE**

DELIBERATION N° 12b

SEANCE DU 07 JUILLET 2026

Mardi 7 juillet 2026, à 10h00, le Bureau Syndical, s'est réuni à Privas, sous la présidence de M. Patrick COUDENE.

NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
René SABATIER (VP)	X			Dorian THOULOZE(VP)	X		
Karine ACCASSAT(VP)	X			Thierry BRUYERE-ISNARD (VP)	X		
Jean Paul BULINGE (VP)	X			Norbert POYET (VP)	X		
Virginie BONNET FERRAND (VP)		X		Antoine ALBERTI (VP)	X		
Dominique BRESSO (VP)	X			Régis PONSICH ((VP)	X		
Edith MANTELIN(VP)	visio			Norbert COLL	X		
Patrick MAISONNEUVE (VP)	X			Emma TALAGRAND		X	
Laetitia BOURJAT(VP)	visio			Bruno TASSAN DIN	X		
Philippe FORTUNE	X			Laetitia SAVEL	X		
Patricia CURTIUS	X			Gérard AMBERT	X		
Serge BERTHON	X						

Objet : VALORISATION « CEE » PROGRAMME 2026

Le président propose au bureau de statuer sur les demandes de valorisation figurant dans le tableau ci-annexé, pour les montants suivants :

	Montant Eligible	Valorisation
Attribution de valorisation sur dossiers non subventionnés	249 164,96 €	66 207,37 €

Le Bureau Syndical,

Après en avoir délibéré et statué, décide à l'unanimité l'attribution de valorisation sur dossiers non subventionnés pour 66 207,37 €.

Fait et délibéré
 Le 07/07/2026
 Pour extrait certifié conforme

Le Président,
 Patrick COUDENE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture le _____ et de sa publication ou notification

BUREAU DU MARDI 7 JUILLET 2026

Programme 2026

Attribution VALORISATIONS

DOSSIER	COLLECTIVITÉ		LIBELLÉ	Montant Eligible HT	VALORISATION
25-0034CEE	0	SITHERE	Rénovation des thermes de Neyrac les Bains - Tranche 1	56 347,55 €	8 170,54 €
24-0010CEE	102	GUILLHERAND GRANGES	Mise en place d'une télégestion Espace Rémy Roure	5 968,59 €	19 803,25 €
23-0110CEE	565	Communauté de Communes du Pays Beaum	REHABILITATION PARTIELLE DE L'ANCIEN COLLEGE DE JOYEUSE tranche 1 (SDEA)	170 403,82 €	24 681,52 €
22-0124CEE	346	VIVIERS	Mise en place d'une régulation à l'espace Multisport (P3)	8 395,00 €	2 312,06 €
22-0123CEE	346	VIVIERS	Mise en place d'une régulation à la mairie (P3)	8 050,00 €	11 240,00 €
TOTAUX H.T.				249 164,96 €	66 207,37 €

BUREAU DU MARDI 7 JUILLET 2026

Programme 2026

Attribution VALORISATIONS

DOSSIER	COLLECTIVITÉ		LIBELLÉ	Montant Eligible HT	VALORISATION
25-0034CEE	0	SITHÈRE	Rénovation des thermes de Neyrac les Bains - Tranche 1	56 347,55 €	8 170,54 €
24-0010CEE	102	GUILHERAND GRANGES	Mise en place d'une télégestion Espace Rémy Roure	5 968,59 €	19 803,25 €
23-0110CEE	565	Communauté de Communes du Pays Beaum	REHABILITATION PARTIELLE DE L'ANCIEN COLLEGE DE JOYEUSE tranche 1 (SDEA)	170 403,82 €	24 681,52 €
22-0124CEE	346	VIVIERS	Mise en place d'une régulation à l'espace Multisport (P3)	8 395,00 €	2 312,06 €
22-0123CEE	346	VIVIERS	Mise en place d'une régulation à la mairie (P3)	8 050,00 €	11 240,00 €
TOTAUX H.T.				249 164,96 €	66 207,37 €